



Discours du Trône

*Inaugurant la deuxième session de la deuxième Assemblée législative du
Nunavut*

et

prononcé par :

**L'HONORABLE PETER IRNIQ
COMMISSAIRE DU NUNAVUT**

Le 16 novembre 2004

Introduction

Bienvenue et bon après-midi vénérables aînés, monsieur le Président, Sivuliuqti, Maligaliutiit ammalu Nunavummiut.

J'ai l'honneur d'avoir été appelé à desservir les Nunavummiut et ainsi, c'est avec une immense fierté que je prononce le discours du Trône inaugurant la deuxième Assemblée législative et notre nouveau gouvernement.

Depuis le début de mon mandat, j'ai eu l'occasion de voyager dans tout le territoire et d'y rencontrer des gens formidables. Il m'a été permis de conférer distinctions et titres honorifiques à nos jeunes les plus prometteurs, ainsi qu'à nos citoyens s'étant démarqués par leur bravoure, leur travail bénévole ou leur détermination à poursuivre leur apprentissage.

J'ai été témoin de ce que notre territoire a de mieux à offrir. La passion qui anime le désir des Nunavummiut d'établir un milieu de vie positif, sain et autonome où vivre et voir grandir leur famille, me fait chaud au cœur. Je suis également profondément reconnaissant de la bienveillance et de la chaleur dont on a toujours fait preuve à mon endroit.

En tant que membres de cette Assemblée, vous partagez un même engagement à bâtir un territoire où nos citoyens figurent sur un pied d'égalité au sein de la fédération canadienne. Ce choix que vous avez fait de participer au développement du Nunavut sur la scène publique, comporte de grandes exigences et constitue une démarche des plus louables. Les débats qui auront lieu dans cette Chambre et les décisions qui seront prises par cette Assemblée au cours des prochaines années, auront des répercussions dans tout le territoire.

Je vous encourage à adhérer aux principes de l'Aajiqatigiingniq (la prise de décision fondée sur la concertation et le consensus) et vous souhaite discernement, patience et esprit de consensus dans l'exercice de vos fonctions de députés et dans le cadre des délibérations qui se dérouleront en cette Chambre.

Bâtir l'avenir du Nunavut

Au cours des cinq premières années d'existence de notre territoire, les travaux de cette Chambre se sont traduits par la mise en oeuvre des démarches fondamentales à l'établissement d'un nouveau gouvernement.

Le travail entrepris par le premier gouvernement s'est fait conformément au plan à long terme élaboré alors. Ce plan faisant état de ce que serait la vie au Nunavut en l'an 2020. Le plan comportait quatre grands objectifs et principes directeurs lesquels sont énoncés au Mandat de Bathurst.

Vous n'êtes pas sans connaître ces objectifs :

- Inuuqatigiittiarniq : la santé des collectivités
- Pijarnirniqsat Katujjiqatigiittiarnirlu : l'unité et la simplicité
- Namminiq Makitajunnarniq : l'autonomie
- Ilippallianguinnarniq : l'apprentissage continu

Le nouveau gouvernement a réexaminé ces objectifs et a fait l'évaluation des progrès réalisés à chaque chapitre depuis 1999 à 2004. Dans l'ensemble, le gouvernement et la population du Nunavut ont certes, fait de grands pas et bien que l'on puisse être fiers de nos réalisations, il reste encore beaucoup à faire.

À l'aube de son second mandat, ce gouvernement réitère son engagement à privilégier les quatre objectifs fondamentaux. Les principes adoptés par le premier gouvernement régiront toujours sa démarche et ses initiatives seront de plus en plus axées sur les valeurs sociétales inuites véhiculées par l'Inuit Qaujimagatuqangit, sur lequel repose la façon de faire de votre gouvernement.

Les réalisations qu'envisage le gouvernement figurent à l'énoncé de mandat de cette deuxième Assemblée. Le document en question, *Pinasuaqtavut 2004-2009*, sera déposé au cours de la présente session de l'Assemblée législative.

Les aspects privilégiés par ce document ont tous fait l'objet de l'élection générale du mois de février ainsi que des réunions subséquentes de l'Assemblée, du caucus et du cabinet.

Lors de la réunion du caucus qui s'est tenue à Arviat en septembre, vous avez tous eu l'occasion de présenter votre vision de l'avenir du territoire.

Vous avez convenu d'accorder une importance accrue au développement économique et à l'établissement d'assises culturelles plus solides, axées sur les valeurs sociétales inuites.

Dans le cadre de ce second mandat, le gouvernement demeurera fidèle à son plein engagement à l'actualisation de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* et au partenariat avec les organismes de représentation des parties à l'Accord.

Il reste encore beaucoup à faire avant que le gouvernement et le cadre social du Nunavut soit à l'image d'une population comptant 85 % d'Inuit. Dans le cadre de son second mandat, le gouvernement est déterminé à consentir tous les efforts nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

Langue et culture

La langue est l'âme même d'une culture dynamique. Les Nunavummiut en sont bien conscients et c'est pourquoi ils souhaitent que leur gouvernement veille à la sauvegarde et au rayonnement de l'inuktitut.

L'inuktitut est la langue majoritaire de notre territoire. Le gouvernement du Nunavut entend accroître la prestation de services en inuktitut. De plus en plus, l'inuktitut prendra sa place en tant que langue de travail au sein de la fonction publique.

Votre gouvernement oeuvre à l'élaboration d'une nouvelle loi sur les langues en vertu de laquelle sera reconnu à l'inuktitut le statut de langue majoritaire et seront garantis les droits linguistiques des Nunavummiut d'expression française et d'expression anglaise. Le gouvernement prévoit, qu'avec votre appui, cette nouvelle loi sera adoptée au cours du présent mandat de l'Assemblée législative.

Et dans le sens de son engagement à veiller au rayonnement de la langue, le gouvernement compte mettre un plus grand nombre de ses lois, ses politiques gouvernementales et de ses formulaires à la portée des locuteurs inuktituts.

Quatre Nunavummiut sur cinq sont inuits. L'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* fait état d'un objectif d'embauchage représentatif au sein de la fonction publique. Le gouvernement du Nunavut s'engage à rencontrer cet objectif le plus rapidement possible.

À l'heure actuelle, environ 46 pour cent des employés du gouvernement du Nunavut sont des Inuit. Le nombre d'Inuit travaillant pour le gouvernement augmente de manière constante, mais le pourcentage de représentation demeure pratiquement inchangé puisque le nombre

total d'employés est également à la hausse en raison du plus grand nombre de postes vacants que le gouvernement est maintenant en mesure de combler.

Nombre d'Inuit doivent suivre des programmes de formation préalables à l'emploi. En vertu du chapitre 23 de l'*Accord sur les revendications territoriales*, le gouvernement doit formuler un plan de formation et d'embauchage accru d'Inuit.

Le Plan d'embauchage des Inuit du gouvernement vise l'atteinte d'un niveau représentatif d'employés au sein de sa fonction publique. Ce plan porte notamment sur les stages de formation, le mentorat, les sessions d'orientations culturelles et les mécanismes de rétention du personnel.

Malheureusement, les pourparlers entre le gouvernement fédéral, le gouvernement du Nunavut et la Nunavut Tunngavik au chapitre de la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales, connaissent présentement une impasse, puisque le gouvernement fédéral n'est pas disposé à fournir le financement nécessaire à l'atteinte du taux cible d'embauchage des Inuit au sein de la fonction publique, tel que le veut l'article 23 de l'Accord.

Le gouvernement du Nunavut continuera de travailler avec la Nunavut Tunngavik afin de pousser le gouvernement fédéral à s'acquitter de ses obligations en sorte qu'il puisse établir les programmes de formation qui permettraient aux Inuit d'accéder aux postes de la fonction publique

En attendant, le gouvernement du Nunavut continuera de rehausser le taux d'embauchage des Inuit au sein de sa fonction publique au moyen des enveloppes budgétaires dont il dispose.

Le gouvernement continuera d'appuyer le programme de bourses destinées aux titulaires de plein droit poursuivant des études en sciences infirmières. Ces bourses sont octroyées annuellement à deux étudiants à temps complet inscrits chaque année du programme de quatre ans offert par le Collège de l'Arctique du Nunavut.

Au cours de la dernière année, deux infirmières ont obtenu leur diplôme dans le cadre du programme du Collège de l'Arctique du Nunavut. Vingt-six étudiants, pour la plupart des Inuit, sont présentement inscrits au programme.

Le gouvernement lancera un autre programme de bourses d'études afin de permettre à un titulaire de plein droit d'entreprendre des études de médecine dans une université du Sud.

Depuis 1999, quatre-vingt-onze Inuit ont obtenu leur diplôme dans le cadre du Programme de formation des enseignants du Nunavut – 38 étudiants ont obtenu un certificat et 53 étudiants un baccalauréat en éducation.

Le gouvernement compte offrir davantage de programmes du genre, particulièrement dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Inuit Qaujimajatuqangit

Les valeurs sociétales inuites doivent s'inscrire à la façon de faire du gouvernement et à la prestation de ses programmes et services.

Permettez-moi de prendre un instant pour vous faire part de certains mécanismes adoptés par le gouvernement aux fins de l'intégration coordonnée des valeurs sociétales inuites et d'initiatives ayant une pertinence culturelle, à ses activités.

Deux groupes tiennent un rôle de premier plan à ce chapitre – un groupe interministériel connu sous le nom de Tuttarviit ainsi qu'un comité consultatif externe, l'Inuit Qaujimajatuqangit Katimajiit.

Le comité consultatif externe est composé de 11 Nunavummiut de diverses collectivités. Le rôle de ces deux groupes est de donner des conseils au gouvernement en matière de questions culturelles et de savoir ancestral. Ces conseils peuvent, entre autres, porter sur les efforts consentis à l'intégration des valeurs sociétales inuites à la prestation quotidienne des programmes et services.

Les membres du Conseil des ministres rencontreront tous les ans le comité Katimajiit afin de discuter des questions culturelles d'intérêt pour les Inuit et d'étudier les moyens d'améliorer ces programmes et services. La première rencontre entre les ministres et le comité Katimajiit s'est déroulée hier et j'ai suis heureux de vous apprendre que cette réunion fut extrêmement constructive et qu'elle laisse présager une excellente collaboration pour des prochaines rencontres.

L'adoption de politiques rigoureuses en ce qui a trait à la langue et à l'emploi sera garante de la sauvegarde d'une culture inuite solide pour les générations à venir.

La protection du patrimoine culturel est également d'une grande importance en termes de l'établissement de fondements solides pour l'avenir. Ainsi, le gouvernement, en collaboration avec ses principaux partenaires, passera à la planification de la construction

d'un Centre du patrimoine en vue de ramener au Nunavut des trésors culturels qui se trouvent présentement dans d'autres provinces ou territoires.

En l'absence de ce patrimoine faisant foi d'un passé riche et unique nous ne pouvons espérer aborder l'avenir avec force et confiance.

Développement économique

Un des plus grands défis du gouvernement consiste à soutenir et à stimuler le développement économique notamment en augmentant le rôle du secteur privé.

L'économie du Nunavut est caractérisée par un coefficient élevé d'emplois gouvernementaux. Le gouvernement ne souhaite pas demeurer le plus gros employeur du Nunavut et il accueillera avec satisfaction le moment où le secteur privé pourra prendre la relève dans ce domaine.

Le Nunavut s'apprête à s'engager sur une voie nouvelle en matière de développement économique. Plus que jamais, le territoire doit axer ses démarches sur l'élaboration de stratégies favorisant la création de richesses et d'emplois.

Il faudra examiner nombre de grandes questions aux fins du développement de notre potentiel économique.

Le manque d'infrastructures et de logements constitue un obstacle majeur au développement économique. Par exemple, le manque d'infrastructures maritimes, de ports pour petits bateaux et d'infrastructures touristiques ralentit le développement économique.

L'apprentissage continu prendra une importance accrue si les Nunavummiut souhaitent se saisir des perspectives d'emploi qui s'offriront au cours des prochaines années.

Il est important d'améliorer la collaboration entre le gouvernement, les organismes inuits et le secteur privé afin de profiter pleinement de ces perspectives.

Le gouvernement continuera de travailler en collaboration avec la Tribune économique du Nunavut, qui agit à titre d'organisme consultatif, afin de créer des ouvertures pour les Nunavummiut dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement économique du Nunavut.

Il est indéniable que le Nunavut progresse dans de nombreux domaines.

L'industrie minière jouera un rôle plus important sur le plan de l'économie au Nunavut. Entre les années 2006 -2010, quatre nouvelles mines pourraient être mises en exploitation. La construction et les services qui s'y rattachent pourraient entraîner une croissance économique sans précédent. Au cours de la présente année, 120 millions de dollars seront dépensés en travaux d'exploration minière.

Les nouvelles opérations minières s'effectueront dans un cadre beaucoup plus rigoureux en matière de priorité d'emploi, de contrats de service et de protection environnementale. Nous pourrions ainsi accroître la représentation des Inuit en veillant, dans un même temps à la sauvegarde de la culture.

L'approbation du projet de la mine de diamants Jéricho de la société Tahera par la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions, la signature de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit avec la *Kitikmeot Inuit Association* ainsi que la participation de la compagnie de renommée internationale Tiffany & co. constituent d'excellents exemples de développements positifs dans le secteur minier au Nunavut. Je souligne avec plaisir que la construction de la première mine de diamants du Nunavut, la mine Jéricho, devrait débiter au cours de la prochaine année.

Le secteur des pêcheries devrait également prendre de l'expansion dans un avenir prochain. Les perspectives sont encourageantes dans la mesure où le Nunavut pourra obtenir une augmentation des contingents de pêche hauturière dans le détroit de Davis et la baie de Baffin afin qu'ils soient comparables aux contingents de pêche contiguë des autres territoires ou provinces. Le gouvernement continuera d'exercer des pressions auprès du ministre et du ministère des Pêches et des Océans afin de régler ce dossier important.

Entre temps, le ministère de l'Environnement, en collaboration avec la Nunavut Tunngavik et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien complétera et mettra en œuvre les stratégies de pêches et de chasse au phoque du Nunavut.

Le secteur des petites entreprises au Nunavut est dominé par deux industries – la transformation commerciale d'aliments nordiques et la production d'art et d'artisanat à des fins de vente ou d'échange.

Les perspectives pour la transformation d'aliments sont encourageantes et il sera possible d'augmenter cette production lorsque le Nunavut aura obtenu un plus grand contrôle sur les populations de poissons.

Le commerce des produits du caribou et du bœuf musqué possède un bon potentiel de croissance alors que la demande d'aliments traditionnels sur les marchés canadiens et internationaux augmente constamment.

Les produits culturels du Nunavut sont en grande demande et les investissements sont nombreux pour le soutien des arts et de l'industrie culturelle.

Le tourisme est également un secteur à fort potentiel de croissance qui apporte au Nunavut une précieuse source externe de revenus en plus d'assurer la promotion de la culture inuite et des ressources naturelles de la région.

Il faudra consentir des investissements et offrir de la formation afin de tirer profit de nos avantages et de nos attractions. Le gouvernement travaillera en collaboration avec ses partenaires de l'industrie touristique afin de former des organisateurs de voyages, des interprètes et du personnel d'accueil.

Dans les plus grandes collectivités, il faudra développer des attractions et des activités destinées aux visiteurs afin qu'ils puissent occuper leur temps avant et après leurs expéditions de randonnée pédestre, de camping, de chasse ou de pêche. Lorsque les touristes prolongent leur séjour, même pour une seule journée, cela peut créer des retombées économiques intéressantes pour l'économie locale.

La prise de contrôle des ressources naturelles et le transfert de responsabilité décisionnelle dans le cadre d'ententes de gestion des ressources du Nord devant être négociées avec le gouvernement du Canada contribueront à développer l'autonomie de notre territoire. Le gouvernement du Nunavut poursuit son travail auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir un engagement ferme pour entreprendre des négociations en vue de conclure une entente au cours du présent mandat de l'Assemblée législative.

L'annonce récente de l'octroi d'un montant de 90 millions de dollars, sur une période de cinq ans, démontre la volonté du gouvernement du Canada de soutenir le développement économique des territoires. Toutefois, les premiers ministres et les ministres du Développement économique des territoires poursuivent toujours les négociations avec le gouvernement du Canada au sujet des modalités administratives et de répartition de ce montant afin qu'elles tiennent compte des priorités territoriales dans la prise de décision concernant les investissements stratégiques pour l'économie

Parallèlement, les trois premiers ministres des territoires et le premier ministre du Canada oeuvrent au développement d'une vision et d'une stratégie nordique.

Une annonce est attendue à ce sujet au cours de la présente session de l'Assemblée.

Éducation

L'éducation constitue l'élément clé afin de renforcer notre culture, de stimuler l'économie et de développer une société autonome et confiante.

Si nous voulons assurer la force et la vivacité de notre culture, nous devons enseigner à nos enfants notre langue et notre culture.

Si nous souhaitons profiter des bienfaits de la croissance économique, il importe de s'assurer que les Nunavummiut recevront l'éducation et la formation nécessaires afin de leur permettre de saisir les occasions d'emplois au Nunavut.

Le développement d'une culture d'apprentissage continu s'avère très important. Grâce à une telle approche, le Nunavut pourra réaliser son plein potentiel.

Dans cette optique, une des priorités du gouvernement sera de mettre sur pied au Nunavut une école de métiers d'ici la fin du mandat de la deuxième Assemblée législative afin d'accroître à l'avenir, les occasions pour les Nunavummiut d'occuper des emplois spécialisés.

Le système public d'éducation doit concentrer ses efforts afin de former de jeunes diplômés bilingues qui possèdent les compétences et les connaissances leur permettant de poursuivre avec succès des études postsecondaires.

Une nouvelle loi sur l'éducation, conçue spécifiquement pour le Nunavut, devra servir de fondement à un tel système d'éducation.

La rédaction d'une nouvelle loi sur l'éducation constitue une priorité du gouvernement au cours du présent mandat. Le gouvernement s'engage à consulter les Nunavummiut de manière concrète et sérieuse.

Les Nunavummiut auront l'occasion d'exprimer leurs opinions au sujet du système d'éducation lors de consultations qui seront tenues dans le cadre de divers forums publics. Ces consultations commenceront au début de la prochaine année.

De plus, le gouvernement souhaite revoir la formule de financement des écoles afin qu'elle soit mieux adaptée aux besoins du territoire. Cette formule devra permettre d'atteindre un ratio élèves enseignants approprié et de mettre en place le personnel nécessaire afin de créer un milieu propice à l'apprentissage. Le gouvernement mettra au point une formule claire et transparente.

Le programme d'enseignement offert aux enfants en classe devra avoir une pertinence culturelle. Outre le fait que l'éducation des jeunes doive se faire dans la langue de la majorité, le programme d'enseignement et les manuels scolaires doivent refléter la culture et être adaptés au Nunavut. En accordant des ressources adéquates afin de développer les programmes d'enseignement de la maternelle à la 12^e année, nous espérons former des jeunes bilingues qui posséderont l'éducation, les compétences et la confiance leur permettant de poursuivre des études postsecondaires dans le domaine de leur choix.

En vue d'accroître la participation au sein de la main-d'œuvre, le gouvernement a entrepris une révision de nombreux programmes d'études postsecondaires. Il continuera également à développer une stratégie de formation des adultes afin d'accroître le niveau de scolarité des résidents du territoire dans le cadre de programmes d'acquisition de compétences qui leur permettront de saisir les occasions d'emploi. Des programmes seront également offerts dans les collectivités incluant notamment des programmes d'alphabétisation et de formation préalable à l'emploi ainsi que des programmes menant à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

Le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse commenceront à planifier la mise sur pied d'une école culturelle, ce qui permettra de renforcer la culture pour les générations à venir. Cette école combinera l'acquisition de compétences scolaires et de techniques traditionnelles en mettant l'accent sur les jeunes adultes qui doivent effectuer la transition de l'école secondaire vers le marché du travail.

Services de santé près de chez soi

La santé du Nunavut est liée à la santé de chacune de ses composantes physique, sociale, économique et culturelle.

Le gouvernement du Nunavut se réjouit du succès obtenu à la récente conférence des premiers ministres au cours de laquelle il a été possible de livrer un message unanime à Ottawa. Nous accueillons avec encouragement le plan décennal visant à renforcer les soins de santé au Canada.

Les fonds nouveaux versés par le gouvernement fédéral aideront le ministère de la Santé et des Services sociaux à mettre en œuvre la stratégie visant à offrir des services de santé à proximité du lieu de résidence.

Au cours des 5 à 10 prochaines années, la stratégie de services à proximité du lieu de résidence devrait donner les résultats suivants :

- Un plus grand nombre de soins et de services seront offerts aux Nunavummiut dans leur collectivité, dans leur langue et dans un environnement culturel approprié.
- Un plus grand nombre de soins et de services seront offerts aux Inuit par des Inuit.

La prestation de services de santé à proximité du lieu de résidence permettra d'utiliser des pratiques traditionnelles dans le domaine de la santé, notamment des programmes de sages-femmes afin que les mères puissent accoucher dans leur collectivité ou le plus près possible de leur collectivité.

L'ouverture de trois nouveaux centres de santé régionaux à Iqaluit, Rankin Inlet et Cambridge Bay permettra d'offrir un plus grand nombre de services au Nunavut, réduisant ainsi les déplacements à l'extérieur du territoire pour recevoir des soins de santé.

La planification est déjà en cours pour offrir les programmes d'éducation et de formation nécessaires afin que les centres de santé puissent embaucher le plus grand nombre possible de Nunavummiut.

Des investissements seront également effectués dans d'autres collectivités. De nouvelles installations seront notamment construites à Arviat, Pond Inlet et Igloolik et d'autres sont projetées. Un établissement de soins de longue durée sera construit à Chesterfield Inlet et le premier établissement au Nunavut offrant des soins psychiatriques sera construit à Iqaluit.

En partenariat avec les collectivités, le gouvernement s'engage à ouvrir tous les ans au cours de son mandat, le tout commençant l'année prochaine, un centre de soins pour les aînés accessible 24 heures par jour.

Afin de réduire pour les familles les inconvénients causés par les déplacements pour raisons médicales, lorsque des patients doivent recevoir des traitements, le gouvernement s'engage à offrir un plus grand nombre de services à proximité du lieu de résidence grâce notamment à des programmes comme la télésanté.

La technologie permettra d'offrir le service de télésanté dans toutes les collectivités du Nunavut d'ici la fin de la présente année.

La réputation d'excellence de notre système de télésanté dépasse nos frontières. C'est avec plaisir que je vous informe que le Nunavut a reçu tout récemment deux prix prestigieux afin de souligner l'excellence de son système de télésanté.

Afin de développer des collectivités en santé nous devons offrir des options et des occasions permettant aux individus, aux familles et aux collectivités de se renforcer. Pour ce faire, nous

devons travailler main dans la main. Cela est tout particulièrement vrai dans le cas très préoccupant du suicide qui atteint un taux très élevé dans notre territoire.

Beaucoup trop de Nunavummiut ont été personnellement touchés par les effets dévastateurs du suicide.

Le gouvernement continuera de soutenir les initiatives afin de réduire et de prévenir les suicides en partenariat avec la Nunavut Tunngavik, la Gendarmerie royale du Canada, le service d'assistance téléphonique du Nunavut, l'Association inuite Qikiqtani et d'autres membres du Conseil Isaksimagit Inuusirmi Katujjiqatigiit. Le mandat du Conseil, également connu sous le nom *Choisir la vie*, est de réunir de l'information, de développer du matériel, de coordonner des formations et d'accroître la sensibilisation auprès des personnes à risque.

Le gouvernement continuera de soutenir le travail du Conseil afin d'assurer son succès.

Logement

Les familles et les individus du Nunavut doivent pouvoir raisonnablement accéder à divers types de logements à prix abordable comparables aux logements disponibles ailleurs au Canada. Des progrès ont été accomplis, mais fournir des logements adéquats aux résidents du Nunavut demeure un défi de taille.

Plus de 330 unités de logement public ont été construites depuis 1999, grâce à des investissements totalisant 50 millions de dollars. Malgré cela, au moins 3 000 unités de logement public sont nécessaires dès à présent afin d'éliminer la situation de surpeuplement chronique et pour atteindre une situation du logement comparable aux normes canadiennes. Les Nunavummiut qui vivent dans de telles conditions de surpeuplement subissent des effets négatifs sur leur santé.

Le gouvernement est déterminé à améliorer la situation, mais il ne peut le faire seul. Les besoins en logement à l'échelle du territoire dépassent de beaucoup les ressources financières du gouvernement.

Au mois de septembre, le gouvernement s'est associé à la Nunavut Tunngavik afin de présenter au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien le plan d'action décennal du Nunavut en matière de logement. Il presse le gouvernement fédéral de remplir ses obligations financières concernant le logement pour les autochtones au Nunavut.

Plus de 54 pour cent des Inuit du Nunavut vivent dans des conditions de surpeuplement. Au cours des dix dernières années, le gouvernement fédéral a investi plus de 3,8 milliards de dollars pour des logements situés à l'intérieur des réserves dans le reste du Canada. Le gouvernement du Nunavut et la Nunavut Tunngavik veulent établir sans plus attendre un partenariat avec Ottawa afin de mettre en œuvre un plan de logement pour les Inuit du Nunavut.

L'entente de financement par contributions équivalentes d'une valeur de 40 millions de dollars intervenue l'an dernier avec Infrastructures Canada permettra à la Société d'habitation du Nunavut de construire 160 unités additionnelles de logement social au cours des prochaines années. Toutefois, de tels investissements non renouvelables, bien qu'ils soient bienvenus, ne suffisent pas à satisfaire aux besoins de la population croissante du Nunavut et à faire face aux pressions qui en résultent dans le domaine du logement.

Un plan d'action devrait boucler le travail déjà entrepris pour la mise en place d'une stratégie à long terme en matière de logement au Nunavut. La Société d'habitation termine des consultations tenues à l'échelle du Nunavut et préparera un projet de stratégie au cours de l'hiver. Cette stratégie sera présentée au printemps 2005 dans le cadre d'un forum public sous le thème « Favoriser les relations au Nunavut. »

Le gouvernement a demandé à la Société d'habitation d'élargir son programme de rénovation de maisons et de présenter des options afin d'accroître la participation du secteur privé pour la construction domiciliaire et les programmes d'accès à la propriété.

Justice

Toutes les familles devraient pouvoir se sentir en sécurité dans leur foyer, pourtant la violence familiale est toujours un problème important au Nunavut. Afin de s'attaquer au problème, le gouvernement du Nunavut présentera un projet de loi visant à protéger et à aider les victimes de violence familiale et à réduire les effets néfastes que la violence familiale entraîne dans les collectivités.

Dans le cadre de ces initiatives, le gouvernement tente de trouver le juste équilibre entre le soutien à offrir aux victimes de violence, la réduction du taux de violence ainsi que la réduction du taux de récidive.

Le gouvernement continuera de développer des programmes destinés aux jeunes et des solutions de rechange au système de justice pénale et au système carcéral.

À la fin de cette année, ces efforts seront récompensés par l'ouverture du Centre Kugluktuk Ilavut. Certains contrevenants de la région de Kugluktuk pourront purger leur peine dans ce centre de guérison situé dans un environnement plus traditionnel, près de leur collectivité et de leur famille plutôt qu'à Yellowknife ou Iqaluit. Le gouvernement a l'intention d'ouvrir des installations semblables dans d'autres collectivités du Nunavut au cours du présent mandat de l'Assemblée législative.

La restructuration de notre système de justice se poursuit. Tout récemment, le ministre de la Justice a dévoilé les dessins architecturaux du premier Centre de justice du Nunavut où sera situé le social du premier tribunal à niveau unique au Canada. L'édifice a été conçu en consultation avec divers groupes inuits et facilitera l'accès à la justice dans un environnement moderne plus sécuritaire pour les victimes, les fonctionnaires de la cour, le public et les accusés.

La justice ne se limite pas aux infrastructures et comprend également la primauté du droit et de l'équité. À cet égard, il importe de souligner la *Loi sur les droits de la personne* qui est entrée en vigueur le 5 novembre 2004. Le tribunal des droits de la personne du Nunavut, dont le siège social est situé à Coral Harbour, doit appliquer la loi en s'appuyant sur les principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit et permettra aux Nunavummiut d'obtenir la protection de leurs droits fondamentaux dans leur langue sans avoir à quitter le Nunavut.

Le gouvernement respecte ainsi son engagement d'installer les commissions et agences gouvernementales dans les plus petites collectivités lorsque cela s'avère possible.

Environnement

Le gouvernement souhaite accorder plus d'importance aux questions environnementales au cours du présent mandat. Conformément aux préoccupations exprimées concernant le réchauffement du globe et au soutien accordé au protocole de Kyoto, le gouvernement a demandé à tous les ministères ainsi qu'à la Société d'énergie Qulliq de mettre en place des mesures d'économie d'énergie à l'échelle du gouvernement et de lancer dès que possible une campagne de conservation d'énergie. Outre les mesures de conservation et de réduction de l'utilisation de l'énergie, il faudra trouver des solutions de remplacement au mazout pour la production de l'électricité.

L'Accord de Kyoto est fondamental afin de faire face aux changements climatiques. Nous avons une connaissance directe des conditions environnementales et nous sommes tous témoins des impacts négatifs causés par le réchauffement du globe. Ces changements compliquent nos déplacements pour accéder à nos ressources aux aliments traditionnels.

Nous sommes bien au fait des problèmes créés par la présence des vieux véhicules lorsqu'ils ont terminé leur cycle de vie utile. Ils sont souvent abandonnés ou apportés vers les sites d'enfouissement municipaux qui sont déjà souvent à la limite de leur capacité. Avec la croissance de la population et des revenus, de plus en plus de véhicules sont importés du Sud pour des usages personnels et commerciaux. Le gouvernement travaillera en collaboration avec les municipalités afin de trouver des solutions, incluant le « rapatriement » des véhicules usagés.

La récolte d'animaux sauvages est depuis toujours un élément essentiel de la survie des Inuit. La valeur nutritive et économique de la faune demeurera très importante.

Afin d'assurer la durabilité de ces ressources, le gouvernement, en partenariat avec la Nunavut Tunngavik, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut ainsi que les organismes de chasseurs et trappeurs, verra à la mise en œuvre la *Loi sur la faune* et de ses règlements. Cette nouvelle loi devrait entrer en vigueur le 9 juillet 2005.

Cette loi a été mise à jour et modernisée afin d'être compatible avec *l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*. Elle mettra en place les outils qui permettront de gérer de manière efficace les ressources fauniques pour des générations à venir. Un grand nombre de principes de l'Inuit Qaujimagatunqangit ont pour la première fois été inclus dans une loi, ce qui permettra à notre système de gestion des ressources fauniques de refléter les valeurs du Nunavut. Le régime de cogestion qui sera mis en place dans le cadre de cette loi permettra aux utilisateurs des ressources de participer à la prise de décision.

Le réseau des parcs du Nunavut couvre plus de six pour cent du territoire, ce qui représente 130 000 kilomètres carrés de montagnes, de toundra, de sites historiques, de côtes ainsi que de nombreux habitats fauniques. Dans l'ensemble, près de 14 pour cent du territoire du Nunavut est constitué de zones protégées et de zones en voie de protection.

Le gouvernement est fier de cette réalisation et il continuera d'insister sur l'importance de protéger et de conserver l'histoire naturelle et culturelle du territoire. Des plans sont en préparation pour la création de nouveaux parcs et de nouvelles aires de conservation dans toutes les régions du Nunavut. Les études pour la création d'un nouveau parc côtier au nord de Clyde River sont presque terminées.

Travail concerté

Le gouvernement souhaite continuer le travail de collaboration avec la Nunavut Tunngavik pour la mise en œuvre des objectifs de *l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*.

Dans cet esprit, le gouvernement et la Nunavut Tunngavik ont récemment signé le protocole *Iqqanaijaqatigiit (Travailler ensemble)* qui met en place un cadre de travail efficace afin de collaborer dans de nombreux dossiers d'intérêt commun. Ce protocole tient compte de l'expérience acquise au fil des années et permettra aux deux organismes de mieux gérer les dossiers communs.

En collaboration avec la Nunavut Tunngavik, le gouvernement a révisé et modifié sa politique d'adjudication des marchés la NNI. Ces modifications permettront une participation accrue des Inuit dans l'économie du Nunavut. Cela s'est fait en ajustant le traitement préférentiel accordé aux entreprises détenues par des Inuit ainsi qu'aux entreprises locales ou opérant au Nunavut.

Situation budgétaire

Demain, le gouvernement donnera un aperçu de la situation budgétaire actuelle et présentera le budget des dépenses en immobilisations.

Ce gouvernement n'a pas et n'aura pas une position attentiste face aux nombreux défis qui existent au Nunavut. Tel que déjà mentionné, le gouvernement se penche activement sur de nombreux dossiers et besoins urgents.

Le gouvernement doit toutefois offrir ses programmes et ses services en respectant ses moyens financiers. Les pressions sont grandes et chaque dollar est important.

Même avec le financement additionnel obtenu à l'occasion de la récente rencontre des premiers ministres, le gouvernement n'est pas en mesure de satisfaire tous les besoins urgents dès à présent.

Le gouvernement met en pratique les recommandations du Vérificateur général et des comités permanents de l'Assemblée législative concernant la prudence budgétaire et la reddition des comptes. Le gouvernement se penchera également sur la question d'une loi générale portant sur la reddition des comptes des organismes publics du territoire.

Conclusion

À mesure qu'avancera sa démarche au chapitre du développement économique et du renforcement de la culture, le gouvernement tiendra des consultations auprès des Nunavummiut.

Le gouvernement visera constamment à obtenir le soutien des députés et des Nunavummiut afin d'actualiser, avec force et assurance, les priorités figurant au présent mandat.

Il s'agit de votre gouvernement. C'est en travaillant ensemble, en écoutant et en posant les gestes appropriés qu'il sera possible de bâtir le Nunavut dont nous rêvons pour nous et nos enfants.

La voie à suivre est claire et je vous souhaite à tous la meilleure des chances.

Nakurmiik.